

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Organisations et gestion de projet 2023-2024

Code T.TS.S0359.F9.F.23	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**
 français

6 ECTS

Volée :
PT 2023, EE2022, TP2022

Semaines 8 à 22
Jeudi ou vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

7. **Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.**

8. **Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches d'administration et de coordination.**

Objectifs :

Comme travailleuses sociales et travailleurs sociaux, vous êtes ou serez amenés à travailler dans différents types d'organisations (associations, administrations, entreprises privées, etc.). Votre travail s'inscrira dans des cadres légaux comme dans des modes de financement et d'organisation spécifiques. Vous aurez à faire à différents outils de gestion et devrez mettre en place ou gérer, différents projets. L'objectif de ce séminaire est de vous offrir les outils qui doivent vous permettre, comme travailleuses sociales ou travailleurs sociaux, de comprendre les divers déterminants qui structurent l'organisation des institutions du travail social, et surtout de vous y situer.

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Nommer les principales institutions politiques suisses et décrire leurs caractéristiques ;
- Décrire les principales étapes d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique publique ;
- Identifier, pour une institution sociale donnée, le système d'action dans laquelle elle s'inscrit (financeurs, donneurs d'ordre, organisation professionnelle, cadre légal et réglementaire, etc.) et l'impact de ce dernier sur son action et son organisation (avoir une idée des mandats et/ou contraintes des différents acteurs du système d'action) ;
- Distinguer différentes modalités d'organisation (autogestion, taylorisme, nouvelle gestion publique, etc.) et de décrire leurs caractéristiques principales et leurs effets sur l'organisation du travail et les collaborations ;
- Définir les principaux outils de gestion publique (appels d'offre, contrats de prestations, budget et comptabilité analytique, benchmarking, gestion par projet, etc.) et leurs caractéristiques principales ;
- Proposer un discours argumenté et une posture réflexive sur ces dimensions organisationnelles.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Ce module sera composé de cours et d'ateliers.

Pour la partie enseignement, ce module sera divisé en trois parties principales :

- 1) Une partie sur les institutions politiques suisses, l'élaboration des lois et la mise en œuvre des politiques publiques. Elle doit vous permettre de comprendre le contexte légal et institutionnel qui encadre le travail social en Suisse aujourd'hui.
- 2) Une partie sur les formes d'organisation du travail. Si aujourd'hui les principaux lieux du travail social fonctionnent sur le modèle de la nouvelle gestion publique, cette partie doit vous permettre de situer ce modèle d'organisation par rapport à d'autres modèles d'organisations possibles et de construire un discours réflexif sur ce modèle.
- 3) Une partie portera plus spécifiquement sur les outils. Vous serez confronté-es, dans votre pratique professionnelle, à différents outils de gestion. Cette partie de cours doit vous en donner les principes généraux, mais également vous permettre de les problématiser.

Pour la partie atelier, ce module veut vous donner l'occasion de réaliser, par groupe, parallèlement et en complément aux enseignements, une analyse institutionnelle d'un projet ou d'une organisation de votre choix. Prenant un projet ou une organisation (administration, association, etc.), il s'agira de restituer divers déterminants de son action. D'être capable de mettre au jour des dimensions liées par exemple au cadre légal, au financement, au modèle d'organisation, ou encore à l'usage de tel ou tel outil de gestion.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation du module se fera sous la forme d'une évaluation composée :

- d'un travail collectif écrit. Les groupes d'étudiant-es rendront une analyse de l'institution (ou du projet) choisi, travail accompagné dans le cadre des ateliers. Le travail sera présenté (prérequis) dans un premier temps oralement par le groupe devant les autres groupes de l'atelier le **jeudi 30 mai 2024 (semaine 22)**. Puis il devra être rendu, pour évaluation, au responsable d'atelier le **vendredi 14 juin 2024 (semaine 24) à 17h00** au plus tard (à déposer sur la plateforme Moodle du module).
- d'un examen sur table (QCM) qui sera à passer le **vendredi 28 juin 2024 (semaine 26)**. L'examen portera sur les cours « Formes et modèles d'organisation » et « Institutions politiques suisses ».

Modalités de répétition

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à l'examen de répétition du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit le **vendredi 30 août 2024** (semaine 35). L'examen de répétition prendra la forme d'un examen sur table, individuel et portera sur l'ensemble de la matière vue en cours.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation**8 Remarques****9 Bibliographie**

Partie 1 :

- Chancellerie fédérale. (2021). *La Confédération en bref*. Chancellerie fédérale.
<https://www.bk.admin.ch/bk/fr/home/documentation/la-confederation-en-bref.html>
Chancellerie fédérale. (2021). *Session des jeunes 2021*. jugendsession.ch. <https://www.sessiondesjeunes.ch/le-projet/session-2021/>
Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 (Cst);RS: 101. (s. d.). Consulté 4 novembre 2021, à l'adresse <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1999/404/fr>
Golay, V. (2005). *Institutions politiques suisses (Édition 2020)*. Editions loisirs et pédagogie.

Partie 2 :

- Friedberg E. (1993). *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée*. Seuil.
Giauque, D. & Emery, Y. (2008). *Repenser la gestion publique. Bilan et perspectives en Suisse*. Presses polytechniques et universitaires romandes
Golay V., Mix et Remix (2020). *Institutions politiques suisses*. Éditions loisirs et pédagogie.
Ladner, A., & Soguel, N. (2013). *Manuel d'administration publique suisse*. Presses polytechniques et universitaires romandes.

Partie 3 :

- Bruno I. & Didier E. (2013). *Benchmarking. L'Etat sous pression statistique*. La Découverte.
Hirsch Duret, E. (2006). *Social aux pièces, social en pièces ? Contrats de prestations et évolution des pratiques des professionnels du social*. In J.-N. Dupasquier, M.-D. Perrot, D. Joye, J.-P. Leresche & G. Rist (Eds.), *Ordres et désordres de l'esprit gestionnaire : où vont les métiers de la recherche, du social et de la santé ?* (pp. 157-168). Réalités sociales.

Atelier :

- Hablüzell, P. (2013). *Bureaucrates, managers ou concepteurs de systèmes ? L'administration suisse et la direction de l'administration en pleine évolution*. In A. Ladner, J.-L. Chappelet, Y. Emery, P. Knoepfel, L. Mader, N. Soguel, & F. Varone (Éds.), *Manuel d'administration publique suisse*. PPUUR.
Hassenteufel, P. (2011a). *L'analyse de la construction et de la mise sur agenda des problèmes publics*. In *Sociologie politique : L'action publique* (p. 43-64). Armand Colin. <https://www.cairn.info/sociologie-politique-l-action-publique--9782200259990-page-43.htm>
Hassenteufel, P. (2011b). *Le modèle d'analyse séquentiel*. In *Sociologie politique : L'action publique* (p. 29-42). Armand Colin. https://www.cairn.info/feuilleter.php?ID_ARTICLE=ARCO_HASSE_2011_01_0029
Lambelet, A. (2015). « Faire de la philanthropie stratégique ». *Etude des transformations des discours et des pratiques dans une fondation privée en Suisse*. *ethnographiques.org*, 30, 22. <https://www.ethnographiques.org/2015/Lambelet>

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignant-e-s**

Conti Alice
Cruchon Pablo
de Meyer Patricia
Klay Justine
Lambelet Alexandre
Magalhães de Almeida António
Malatesta Dominique
Mayor Stéphan
Moachon Eric
Roy Séverine
Sans enseignant
Vacataire1
Vacataire2
Vacataire3
Vacataire4
Vacataire5
Vacataire6
Vacataire7

Responsable de module *

MAGALHÃES de ALMEIDA António

Descriptif validé le *

9 janvier 2024

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle